

## **Compte-rendu de la réunion Caisse des écoles du mardi 06 mars 2009 à 20h30**

### **Présents :**

Vice Président : Daniel Renault  
Représentants communaux : Micaela Ptak , Lisiane Pereira  
Régisseur des recettes : Marie-Paule Kobtane  
Représentant école pasteur : Odile Brugel, Lucienne Téboul  
Membres élus : Isabelle Angot, Sandrine Tupin, Fabienne Catherineau  
Membres actifs : Laëtitia Lecerf, Ghislaine Bellechasse, Sylvie Le Graet, Loic Paliarne  
Invitées : Malika Essardy, Anne Lareigne

### **Absents :**

Président : Dominique Turpin  
Représentants communaux : Fabienne Béchet  
Membre élu : Séverine Robard :  
Membre actif : Nathalie Dorléans

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

## **Ordre du jour**

- I. Informations
- II. Bilan des différentes opérations menées jusqu'à ce jour
- III. Organisation de la soirée disco fluo du 14.03.09
- IV. Débat d'orientation budgétaire
- V. Budget primitif 2009
- VI. Opération vacances d'été : validation + choix activité + dates
- VII. Questions diverses

---

### **I. Informations.**

Proposition du conseil général pour passer une journée- découverte au golf de St Quentin.

### **II. Bilan des différentes opérations menées à ce jour**

Toutes les actions ponctuelles organisées par la CDE ont remporté un vif succès. Les recettes supplémentaires vont permettre de mener à bien les projets futurs.

Pour le voyage du Jura, les enseignantes nous ont donné la liste des parents accompagnateurs : Mesdames DESPREZ , JAGOT, LE GRAET, THURET.

Daniel Renault demande si d'autres personnes de la CDE s'étaient proposées ou se proposent pour être accompagnateurs : Séverine Robard s'était manifestée auprès des enseignantes et Marie-Paule se propose au cas où un désistement surviendrait.

Le premier acompte ( 4 406.93€) pour le voyage va être versé début avril.  
Les enseignantes feront une réunion d'information le 14 mars auprès des parents qui ont leurs enfants qui partent dans le Jura.

### **III. Organisation de la soirée disco fluo**

Les courses seront faites par Marie-Paule Kobtane et Sandrine Tupin, à Métro.  
La décoration de la salle sera assurée par Sandrine Tupin, Isabelle Angot, Micaela Ptak et toutes les personnes disponibles le 13 mars à partir de 14h à 16h30, et après 18h.  
Préparation du cocktail : Lisiane Pereira et Isabelle Angot, à 18h, le 14 mars.  
La sono sera assurée par Gilles Pinçon et Carlos Saramango ; Les jeux de lumière seront loués à Music Force (Magasin sono Poissy).  
L'entrée sera assurée par Odile Brugel et Marie-Paule Kobtane.  
Vestiaire et bar : Séverine Robard, Micaela Ptak, Fabienne Béchet, en prévoyant une rotation avec Odile Brugel et M-P Kobtane.  
La vente de gâteaux prévue le vendredi 13 est reportée au samedi 10 avril.  
Les parents seront sollicités pour confectionner des gâteaux à vendre lors de la soirée disco.  
Achat de perruques or et argent pour le « staff » organisateur, en signe de reconnaissance.  
Le rangement de la salle sera fait le dimanche matin à partir de 11h00.

### **IV. Débat d'orientation budgétaire**

Livres de prix : budget à augmenter  
Maintenance photocopieurs transférée sur budget mairie.  
Transport : (sorties, excursions) dont sortie dans le Jura à budgéter sur ce chapitre  
Jeux de cour : investissement à prévoir suivant choix proposé par les enseignantes (~2500€).

### **VI. Budget primitif**

A voir lors de la réunion « budget » vers la fin mars.

### **VII. Opération vacances d'été : validation + choix activité + dates.**

Le conseil général reconduit son opération vacances d'été. Nous ciblons la période du 06 au 10 juillet ou du 24 au 28 juillet, pour le poney ou le grimpe d'arbres, avec une préférence pour le poney. Le conseil général nous avisera de la faisabilité de cette activité en mai 2009.  
Il conviendra de prévoir une réunion de travail pour préparer au mieux cette activité.  
Cette année, Aulnay a fait part de son intention de se joindre à Nézel.

### **VIII. Questions diverses**

Pour le carnaval du 04 avril sur le thème des « énergies renouvelables », la location de la structure gonflable est prévue.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.